

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES DE VANIER**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES DE VANIER**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre des services communautaires de Vanier

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre des services communautaires de Vanier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

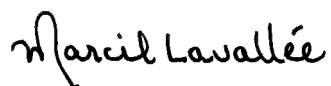
Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Centre tire des produits de collectes de fonds et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du Centre et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2017 et 2016, et de l'actif net aux 31 décembre 2017 et 2016 et au 1 janvier 2016. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences de la situation décrite dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre des services communautaires de Vanier au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 18 avril 2018

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

3

	2017	2016
PRODUITS		
Subventions et contributions		
- Gouvernement municipal	926 428 \$	914 505 \$
- Gouvernement provincial	3 310 980	3 261 809
- Gouvernement fédéral	507 946	279 728
- Autres entités publiques	160 983	198 776
- Fondations et autres	277 803	175 183
- Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	58 567	77 628
	5 242 707	4 907 629
Prestations de services et autres	814 162	630 222
Collectes de fonds et dons	106 762	181 963
Bingos	40 987	44 711
Intérêts	29 057	25 118
	6 233 675	5 789 643
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	3 672 021	3 597 087
Frais des participants et d'activités communautaires	748 846	564 375
Loyer et services publics	578 765	591 795
Honoraires professionnels et de consultation	248 186	196 353
Achat de services	192 553	197 389
Entretien et réparations	148 073	157 534
Équipement	120 722	94 534
Frais de bureau	87 459	87 596
Formation et perfectionnement professionnel	57 280	33 260
Publicité et promotion	55 995	58 492
Télécommunications	44 074	46 693
Assurances	29 923	25 986
Fournitures de bureau	28 081	24 487
Frais de déplacement	21 828	19 754
Intérêts sur la dette à long terme	8 970	10 236
Amortissement des immobilisations	100 327	113 812
	6 143 103	5 819 383
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	90 572 \$	(29 740) \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

4

	Non affecté	Réserve - immobilisations	Éventualités	Partage Vanier	Partage Vanier - immobilisations	2017 Total	2016 Total
SOLDE AU DÉBUT	14 051 \$	277 374 \$	387 359 \$	98 623 \$	146 350 \$	923 757 \$	953 497 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	90 572	-	-	-	-	90 572	(29 740)
Affectations internes (note 10)	(90 572)	-	87 283	16 389	(13 100)	-	-
SOLDE À LA FIN	14 051 \$	277 374 \$	474 642 \$	115 012 \$	133 250 \$	1 014 329 \$	923 757 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

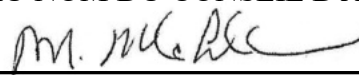
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2017

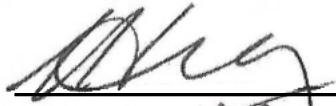
5

	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	507 182 \$	195 742 \$
Dépôts à terme, 2,85 % à 4,65 %, échéant entre avril et septembre 2018	316 067	236 137
Débiteurs (note 3)	168 800	168 076
Subventions et contributions à recevoir	-	61 088
Frais payés d'avance	9 982	33 872
	1 002 031	694 915
DÉPÔTS À TERME , 1,50 % à 2,65 %, échéant entre mai 2019 et novembre 2022	773 671	839 107
DÉPÔT DE SÉCURITÉ	80 384	-
IMMOBILISATIONS (note 4)	787 796	649 933
	1 641 851	1 489 040
	2 643 882 \$	2 183 955 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur

M. Mc Lellan
président


_____, administrateur

M. TREMBLAY
TRÉSORIER

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2017

6

	2017	2016
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	204 807 \$	195 396 \$
Sommes reportées pour projets en co-gestion	74 909	66 611
Subventions et contributions reportées - projets (note 6)	859 768	582 059
Partie courante de la dette à long terme (note 9)	27 458	27 458
Dette renouvelable au cours du prochain exercice (note 9)	168 178	209 364
	1 335 120	1 080 888
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 7)		
	202 341	80 867
SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER (note 8)		
	92 092	98 443
	294 433	179 310
	1 629 553	1 260 198
ACTIF NET		
Non affecté	14 051	14 051
Affectations internes (note 10)		
Réserve - immobilisations	277 374	277 374
Éventualités	474 642	387 359
Partage Vanier	115 012	98 623
Partage Vanier - immobilisations	133 250	146 350
	1 014 329	923 757
	2 643 882 \$	2 183 955 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

7

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	90 572 \$	(29 740) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	100 327	113 812
Amortissement de la subvention reportée - 270 Marier	(6 351)	(6 352)
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(58 566)	(77 629)
	125 982	91
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(724)	(21 364)
Subventions et contributions à recevoir	61 088	6 808
Frais payés d'avance	(56 493)	6 502
Créditeurs et frais courus	9 410	36 208
Sommes reportées pour projets en co-gestion	8 298	43 106
Subventions et contributions reportées - projets	277 709	(51 901)
	299 288	19 359
	425 270	19 450
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(238 190)	(54 808)
Variation nette des dépôts à terme	(14 494)	(11 711)
	(252 684)	(66 519)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	-	(30 000)
Remboursement de la dette à long terme	(41 186)	(41 187)
Produit de subventions et contributions - immobilisations	180 040	54 809
	138 854	(16 378)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	311 440	(63 447)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	195 742	259 189
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	507 182 \$	195 742 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre des services communautaires de Vanier est une corporation sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. Le Centre a été créé dans le but d'orienter les résidentes et les résidents vers un plus grand bien-être physique, mental, économique et social au plan individuel et collectif et d'encourager les résidentes et les résidents de la communauté de Vanier à identifier leurs propres besoins et les ressources pouvant y répondre en favorisant un processus de prise en charge individuelle et collective. Le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions et les contributions reçues pour le financement des immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits découlant des prestations de services et autres, d'intérêts et de bingos sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que les paiements sont exigibles.

Les produits de dons et de collectes de fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels et périodes indiqués ci-dessous :

Immeuble - Partage Vanier et 270 Marier	5 %
Ameublement et équipement	20% et 33 %
Équipement informatique	33 %
Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Véhicule	5 ans

Réduction de valeur des immobilisations

Le Centre comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes à recevoir et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Centre détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	2017	2016
Comptes à recevoir	113 842 \$	99 290 \$
Taxes sur les produits et services à recevoir	54 958	68 786
	168 800 \$	168 076 \$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2017	2016
Terrain - Partage Vanier	35 000 \$	- \$	35 000 \$	35 000 \$
Terrain - 270 Marier	156 000	-	156 000	156 000
Immeuble - Partage Vanier	262 000	163 750	98 250	111 350
Immeuble - 270 Marier	371 321	88 288	283 033	245 618
Ameublement et équipement	222 338	46 313	176 025	50 611
Équipement informatique	12 030	11 643	387	3 538
Améliorations locatives	172 205	155 907	16 298	40 870
Véhicule	41 040	18 237	22 803	6 946
	1 271 934 \$	484 138 \$	787 796 \$	649 933 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

Le Centre dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 200 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 0,5 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par 200 000 \$ de dépôts à terme.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

11

6. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROJETS

	2017	2016
Établissement, Hippy Ottawa et Experica 2.0	266 510 \$	- \$
Emploi Ontario	244 777	97 668
Focus ados	53 909	60 416
Famille santé mentale	48 259	23 319
Carrefour pédiatrie sociale de Vanier	35 915	-
Ligne d'information juridique	34 646	38 158
Clinique juridique francophone de l'Est d'Ottawa	32 216	9 502
Intégration à l'emploi	24 673	17 358
Gourmet-Xpress	23 691	5 367
Hippy Ottawa	23 600	11 937
Autres	18 933	57 333
Projet d'harmonisation	16 815	28 396
Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes	10 241	4 297
Subvention Canada-Ontario pour l'emploi	1 866	30 458
Franc-Départ	369	5 294
Centres de la petite enfance	200	2 915
Bouger Plus	23 148	30 352
Administration	-	83 210
Développement communautaire	-	28 720
Centre d'apprentissage du millénaire	-	22 556
Vanier Circle of Care	-	11 097
Partage Vanier	-	9 620
Les doyens en cadences	-	2 642
Espoirs culinaires de la région de la capitale nationale	-	1 444
	859 768 \$	582 059 \$

L'évolution, au cours de l'exercice, du solde des subventions et contributions reportées liées aux projets est décrite ci-dessous :

	2017	2016
Solde au début	582 059 \$	633 960 \$
Plus : sommes reçues au cours de l'exercice	6 256 128	5 144 400
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(5 978 419)	(5 196 301)
Solde à la fin	859 768 \$	582 059 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

12

7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées liées aux immobilisations sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début	80 867 \$	103 687 \$
Plus : sommes reçues au cours de l'exercice	180 040	54 809
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(58 566)	(77 629)
Solde à la fin	202 341 \$	80 867 \$

8. SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER

Les variations survenues dans les soldes des subventions reportées liées au 270 Marier sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début	98 443 \$	104 795 \$
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(6 351)	(6 352)
Solde à la fin	92 092 \$	98 443 \$

9. DETTE À LONG TERME

	2017	2016
Effet à payer garanti par une hypothèque de 1er rang sur le terrain et l'immeuble - 270 Marier, d'une valeur comptable nette de 439 033 \$, taux de base plus 1,25 %, renouvelable en septembre 2018, remboursable par versements mensuels de 3 432 \$, capital plus intérêt	195 636 \$	236 822 \$
Partie courante de la dette à long terme	27 458	27 458
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	168 178	209 364
	- \$	- \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2017

13

9. DETTE À LONG TERME (suite)

Dans l'hypothèse où la dette sera renouvelée selon les mêmes conditions au cours du prochain exercice, les paiements périodiques de capital à effectuer aux cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	41 200 \$
2019	41 200 \$
2020	41 200 \$
2021	41 200 \$
2022	30 800 \$

10. AFFECTATIONS INTERNES

En plus du Fonds non affecté, le Centre maintient quatre affectations internes.

Réserve - immobilisations

Le Fonds d'immobilisations a été créé afin de bâtir une réserve pour l'achat d'immobilisations.

Éventualités

Le Fonds pour éventualités a été créé afin de pallier à certaines charges exceptionnelles pouvant survenir au cours des exercices futurs. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 87 283 \$ du Fonds non affecté vers le Fonds pour éventualités.

Partage Vanier

Le Fonds Partage Vanier a été créé en 2005 à la suite du transfert des opérations de cette entité au Centre. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 16 389 \$ du Fonds non affecté vers le Fonds Partage Vanier.

Partage Vanier - immobilisations

Le Fonds Partage Vanier - immobilisations a été créé afin de présenter distinctement les actifs nets liés au terrain et à l'immeuble - Partage Vanier.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Centre sont liés aux débiteurs. Le Centre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, le Centre évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Le Centre établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 46 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux organismes. Le Centre évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Centre à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. Le Centre n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

Le Centre utilise une marge de crédit et assume une dette à long terme comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière du Centre.

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le Centre en vertu de baux totalisent 2 095 040 \$ et les versement approximatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2018	200 660 \$
2019	205 270 \$
2020	204 080 \$
2021	208 690 \$
2022	217 910 \$
2023 et après	1 058 430 \$

Les engagements pris en vertu d'un contrat avec un fournisseur pour le prêt d'un employé pour le projet de Pédiatrie sociale totalisent 178 420 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices s'élèvent à 89 210 \$ annuellement.

13. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.